

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01443

Numéro SIREN : 814 970 414

Nom ou dénomination : 4 VALLEES ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2019 sous le numéro de dépôt 15676

**4 VALLEES ENERGIE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 28 000 euros**  
**Siège social : 417 avenue Perrier de la Bâthie 73400 UGINE**  
**814 970 414 RCS CHAMBERY**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 29 AOUT 2019**

L'an deux mille dix-neuf,  
Le vingt-neuf août,  
A 19 heures,

**La société SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE CONSTRUCTION ET DE  
RENOVATION DES 4 VALLEES - SEM 4V,**

Société anonyme d'économie mixte au capital de 1 750 985 euros, ayant son siège social 417, avenue Perrier de la Bâthie - 73400 UGINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 537 419 376 RCS CHAMBERY, représentée par son président directeur général, Monsieur Michel CHEVALLIER,  
Associée unique de la société 4 VALLEES ENERGIE,

En présence de Monsieur Eric CHAMBON, Président non associé de la Société, et de Monsieur Etienne WIROTH, appelé aux fonctions de Président non associé de la Société,

**A pris les décisions suivantes :**

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Fixation de la rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et pris acte de la démission de Monsieur Eric CHAMBON de son mandat de Président de la Société à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

- **Monsieur Etienne WIROTH,**  
né le 5 février 1954 à Aubusson (23),  
demeurant 304 route des Rochiaz – 73200 PLANCHERINE.

Monsieur Etienne WIROTH accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

## DEUXIEME DÉCISION

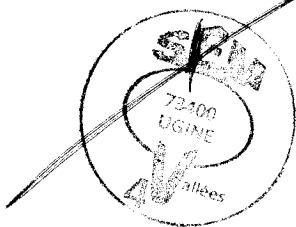
L'associée unique décide que Monsieur Etienne WIROTH ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

## TROISIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Monsieur Michel CHEVALLIER, en sa qualité de représentant légal de la société SEM 4V, Associée unique, et par Monsieur Etienne WIROTH pour acceptation de ses fonctions de Président.

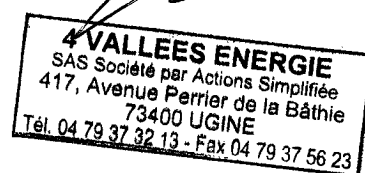
Pour SEM 4V,  
Associée unique,  
Michel CHEVALLIER, es-qualités



Etienne WIROTH,  
Président

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

*Bon pour acceptation  
des fonctions de  
Président*



*EW*